INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES, MONTMAGNY

Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue le 11 octobre 2023, à la salle du conseil située au sous-sol du 205, rue principale, à l'heure habituelle des séances du Conseil.

Les Conseillers Max Laurent Vidal, Raynald Forgues, Yan Bolduc, Jessie Gonthier-Lajoie, Simon Pelchat et Étienne Fortin sont présents sous la présidence du Maire, Monsieur Donald Gilbert.

Josée Poulin, Directrice générale, et Roger Fortin, Officier municipal, sont présents tout le long de la rencontre.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à la lecture de l'ordre du jour.

01-10-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Simon Pelchat et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. On convient de laisser ouvert le point Varia.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-10-2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière, tenue le 05 septembre 2023, a été remise à chacun des membres du Conseil avant la tenue de la présente session;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Simon Pelchat et résolu à l'unanimité des Conseillers présents qu'il soit adopté tel que rédigé.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

03-10-2023

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Morin, CPA auditeur chez Raymond Chabot Grant Thorton, vérificateur de la Municipalité a procédé à la présentation des rapports financiers et du rapport du vérificateur pour l'année 2022 en détail avant l'assemblée;
CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu prendre connaissance des états financiers de la Municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022;
CONSIDÉRANT QU'une copie de ces rapports sera transmise au Service de l'information financière et de la vérification du MAMOT;
IL EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Yan Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les états financiers tels que présenté;
Également RÉSOLU de publier dans le prochain journal local un résumé des états financiers.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX – CONSTRUCTION LOGEMENTS

Une copie de la lettre que Monsieur Éric Leroux a reçue Fonds immobilier de solidarité FTQ a été remis aux élus. Cette lettre informe l'approbation d'une subvention lié au Fond capital pour TOIT relativement à la construction de 24 logements dans notre municipalité. Le début des travaux est prévu en janvier 2024.

Monsieur le Maire précise qu'il n'a pas eu de retour d'appel de AAI Canada.

CORRESPONDANCE

Les élus ont pu prendre connaissance de la correspondance du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud relativement au transfert des élèves

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

de l'école primaire de Saint-Just vers l'école primaire Chanoine-Ferland à St-Fabien. Cette réorganisation est temporaire et des actions sont mises pour résoudre la situation du manque d'enseignant, dès que la situation sera rétablie, les élèves pourront retourner dans leur école.

Un questionnaire de la prévision des besoins d'espaces du Centre de service scolaire de la Côte-du-Sud est présenté aux élus. La Directrice générale retournera le formulaire complété.

Les élus ont pris connaissance de la lettre de démission comme pompier de Monsieur Jean-François Breton.

Emmanuelle Leblanc nous informe de son départ en tant qu'agente de développement territorial de la MRC de Montmagny le 13 octobre.

Une séance d'information gratuite portant sur le rôle et les responsabilités des membres du conseil municipal et du directeur général aura lieu le 18 octobre à Saint-Paul-de-Montminy. Le Maire et la directrice générale y participeront.

Le Gala Prestige Desjardins Entreprises se tiendra le jeudi 9 novembre au Pavillon communautaire Espace citoyen à Montmagny. Cette soirée de reconnaissance sera un moment privilégié pour témoigner avec fierté la réussite des entreprises de notre région. Il est convenu d'inscrire le Maire, Donald Gilbert et le conseiller, Max Laurent Vidal ainsi que leurs conjointes.

04-10-2023

CONSIDÉRANT QUE le souper-bénéfice annuel de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny aura lieu le 10 février 2024;
CONSIDÉRANT QUE le coût d'une carte pour le souper est 125$;
IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Pelchat
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières achète deux cartes pour le souper.

Monsieur Daniel Racine, confirme que la Municipalité recevra 10 000$ pour effectuer des travaux sur le chemin Carter dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

Les élus sont informés de la nomination de Madame Sonia Proulx au poste de directrice générale du Centre d'aide en recherche d'emploi Montmagny-L'Islet.

ACCEPTATION DES COMPTES

05-10-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que l'acquittement des comptes à payer d'octobre 2023 dont les membres du Conseil confirment avoir pris connaissance, soit autorisé.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée Josée Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés ci-haut.

Josée Poulin

Josée Poulin, Dir. générale et Sec.-trésorière

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

06-10-2023

CONSIDÉRANT QU'en septembre 2023, la brigade incendie a effectué des sorties d'urgence, soit pour trois incendies qui se sont avérés de fausses alarmes, une entraide dans une municipalité voisine et un arbre de tombé sur la route 283;
CONSIDÉRANT QUE ce rapport fait également mention d'une pratique;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que les pompiers qui se sont rendus sur les lieux de ces différents incendies soient rémunérés.

On précise que les sorties d'urgence qui se sont avérées de fausse alarme seront facturées à l'usine et que l'entraide sera facturée à la Municipalité.

No de résolution ou annotation

07-10-2023

CONSIDÉRANT QUE le rapport incendie fait mention également de la formation en sauvetage nautique;
CONSIDÉRANT QUE onze pompiers ont participé à la formation le 22, 23 et 24 septembre;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les heures de formation pour le sauvetage nautique soient rémunérées au taux horaire de 20$.

RAPPORTS DE L'OFFICIER MUNICIPAL ET DE SON ADJOINT

Des copies du rapport mensuel de l'Officier municipal ont été remises à chacun des membres du Conseil.

RAPPORT DES CONSEILLERS EN CHARGE DE DIFFÉRENTS DOSSIERS

Le conseiller Étienne Fortin mentionne qu'il y a des lumières de rue à faire réparer. Il informera de la liste à la directrice générale.

Le conseiller Simon Pelchat a participé à la formation de sauvetage nautique. La formation sur glace aura lieu en mars prochain.

Le Conseiller Raynald Forgues avise les élus que le tour des sentiers a été effectué.

DÉMISSION DE L'OFFICIER MUNICIPAL ADJOINT

Les élus ont pu prendre connaissance de la lettre de démission de Monsieur Charles-Antoine Lessard, officier municipal adjoint.

DÉMISSION DE L'OFFICIER MUNICIPAL – OFFRE DE SERVICE DU C.A.R.E

08-10-2023

CONSIDÉRANT QUE l'officier municipal adjoint a remis sa démission le 2 octobre 2023;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à des procédures visant à pourvoir le poste d'Officier municipal adjoint;
CONSIDÉRANT QUE cette personne sera engagée dans le but de remplacer l'Officier municipal dans un avenir rapproché;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait habituellement appel aux services du Centre d'aide et de recherche d'emploi (CARE) de Montmagny-L'Islet;
IL EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que :
- La Municipalité s'adjoigne les services du Centre d'aide et de recherche d'emploi (CARE) de Montmagny-L'Islet pour procéder à la révision de la description du poste, collaborer au processus afin de recruter un candidat habilité à assurer les fonctions de l'Officier municipal adjoint;
- La Municipalité mandate le CARE à recevoir les curriculums vitae des personnes intéressées à occuper ce poste, à effectuer la présélection des candidatures qui seront retenues pour passer à l'étape des entrevues, à préparer la grille d'évaluation qui sera utilisée lors des dites entrevues et à les diriger.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE
09-10-2023
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

PRÉSENTATION PROJET PAFIRSPA – ABRI DEK HOCKEY

IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Simon Pelchat

- QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières appuie le projet Abri 4 saisons dek/hockey afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.
- QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières s'engage à ce que le projet soit accessible à l'ensemble de la population.

On demande de prévoir l'achat d'un tableau indicateur avec la présentation du projet dans le Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air.

SIMULATEUR DE GOLF

10-10-2023

CONSIDÉRANT QUE le simulateur de golf est régulièrement utilisé;
CONSIDÉRANT QUE On Screen Sports suggère des tee à 8$ chacun et un fairway mat à 425$;
CONSIDÉRANT QUE les enfants démontrent de l'intérêt au simulateur de golf et qu'il y a une possibilité d'offrir des périodes en collaboration avec l'école;
IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter 10 tee et un fairway mat;
ÉGALEMENT RÉSOLU d'allouer un budget de 500$ afin de faire l'achat de bâton pour les plus petits.

Il est également convenu que les réservations pour le simulateur de golf soient gratuites pendant les semaines du 4 décembre et du 11 décembre. La publicité sera faite et envoyée aux différentes municipalités environnantes.

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 911

11-10-2023

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la sécurité civile* prévoit que toute municipalité locale, à l'exception d'un village nordique, doit s'assurer des services d'un centre d'urgence 9-1-1 afin de répondre aux appels d'urgence sur son territoire;
CONSIDÉRANT QUE la taxe municipale pour le 9-1-1 est l'une des sources de financement permettant aux municipalités d'assurer leur financement;
CONSIDÉRANT QUE le 28 septembre 2023 est entré en vigueur le *Règlement modifiant le Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1* édicté par le gouvernement ayant pour effet de :

- Rehausser le montant de la taxe municipale pour le 9-1-1 à 0,52 $ par mois, par numéro de téléphone, à compter du 1er janvier 2024;
- Mettre en place un mécanisme d'indexation annuelle du montant de la taxe, qui sera applicable au 1er janvier de chaque année à compter de 2025;

CONSIDÉRANT QUE toute modification au Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 nécessite que les municipalités ajustent leur règlement, conformément à l'article 244.70 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (LFM);
CONSIDÉRANT QUE l'article 244.69 de la LFM stipule que l'adoption d'un tel règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion et d'un projet de règlement;
EN CONSÉQUENCE
SUR UNE PROPOSITION DE : Simon Pelchat
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents:

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

12-10-2023

N° de résolution ou annotation

QUE le conseil de Saint-Just-de-Bretenières adopte le Règlement
QUE le présent règlement soit conservé au livre des règlements de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières.

DÉSIGNATION D'UN FONCTIONNAIRE POUR LA RÈGLEMENTATION D'URBANISME

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec la MRC de Montmagny concernant l'utilisation de ressources humaines pour le traitement de divers dossiers, notamment en matière d'urbanisme, d'environnement, etc. ;
CONSIDÉRANT QUE l'émission des permis à l'égard des règlements d'urbanisme, du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (c. Q-2, r.22) et du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (c. Q-2, r.35.2) sont confiées à la MRC de Montmagny dans le cadre de cette entente ;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières par résolution avait désigné madame Lili Tanguay à titre d'officier municipal responsable de l'application de la règlementation d'urbanisme et de la règlementation régissant la mise en place des installations septiques et des puits d'alimentation en eau potable ;
CONSIDÉRANT QUE madame Mélissa Gagné est maintenant principalement affectée à ces fonctions à la MRC de Montmagny ;
EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Simon Pelchat ET UNANIMEMENT
RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières désigne désormais, madame Mélissa Gagné, inspectrice principale et fonctionnaire désigné, et en son absence mesdames Aminata Ongoiba, Valérie Gagné et Caroline Dumont étant inspectrices en bâtiment ainsi que monsieur Samuel Surprenant, conseiller en urbanisme, à titre d'inspecteur-adjoint et fonctionnaire désigné adjoint chargé, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Saint-Just-de-Bretenières, de l'émission des permis à l'égard des règlements d'urbanisme, du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (c. Q-2, r.22) et du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (c. Q-2, r.35.2) à être délivrés sur son territoire ;
QUE Mme Mélissa Gagné, et en son absence Valérie Gagné, Aminata Ongoiba, Caroline Dumont et Samuel Surprenant soient autorisés à appliquer les règlements municipaux sur les animaux et sur les nuisances ;
QUE Mme Mélissa Gagné, et en son absence Valérie Gagné, Aminata Ongoiba, Caroline Dumont et Samuel Surprenant soient autorisés à délivrer des avis et des constats d'infraction pour toute contravention dont ils ont la charge d'application ;
QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise à Mme Mélissa Gagné, Valérie Gagné, Aminata Ongoiba, Caroline Dumont et Samuel Surprenant de même qu'au directeur adjoint de la MRC.

AUTORISATION DE BELL POUR 911 PROCHAINE GENERATION

13-10-2023

CONSIDÉRANT QUE Bell Canada est une société dûment constituée en vertu des lois du Canada;
CONSIDÉRANT QUE le service 911 de prochaine génération remplace le service 911 évolué et qu'il est fondé sur des technologies de protocole internet et qu'il prend en charge les appels 911 natifs IP de bout en bout;
CONSIDÉRANT QUE Bell exploite et gère un système 911 de prochaine génération desservant les provinces ;
IL EST PROPOSÉ PAR : Yan Bolduc
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières accepte l'entente de service avec l'autorité 911 des prochaines générations;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la directrice générale signe le document.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.
14-10-2023

N° de résolution ou annotation

CONSEILLER RESPONSABLE DE MISE À JOUR DE LA POLITIQUE ET PLAN D'ACTION MADA

CONSIDÉRANT QUE les aînés tiennent une place importante dans notre communauté et qu'ils sont au cœur du développement de notre municipalité ;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite poursuivre la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie des aînés et de favoriser un vieillissement actif ;
CONSIDÉRANT QUE la MRC va déposer une demande collective pour la révision de la politique et des plans d'action MADA (volet 1) des municipalités de son territoire ;
EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Pelchat
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- Que Monsieur Raynald Forgues soit nommé responsable de la question des aînés et de la famille de la municipalité.

- Que les travaux de mise à jour de la politique et des plans d'action MADA (volet 1) seront réalisés sous la coordination de la MRC.

PRIORITÉS MUNICIPALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

15-10-2023

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny nous a adressé une demande en vue d'établir nos priorités en matière de sécurité publique pour la prochaine année;
CONSIDÉRANT QU'avant la tenue de la présente rencontre, la Directrice générale a remis aux membres du Conseil la liste des priorités transmises l'an passé;
CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil souhaitent :
- Le maintien d'une surveillance pour contrer la vitesse dans les secteurs les plus densément habités ainsi qu'à proximité de l'école et dans les rangs;
- Des efforts accrus pour prévenir la consommation de drogue et d'alcool chez les jeunes et contrer les activités des revendeurs;
- Une attention particulière portée à la circulation des VTT et des motoneiges sur certaines de nos routes;
- Une augmentation des patrouilles à différents moments de la journée aux différents endroits, tel que l'air de détente au bord de la Rivière Daaquam;

IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Pelchat
APPUYÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie et résolu unanimement que la Municipalité réitère les mêmes priorités que l'an passé et achemine celles-ci au Comité de sécurité publique de la MRC.

JARDIN COMMUNAUTAIRE

Étant donné le faible taux de participation des gens au jardin communautaire depuis quelques années, il est convenu de ne pas refaire l'expérience l'an prochain. Vu l'équipement désuet, on demande à l'officier municipal d'amasser le tout.

BUDGET 2024 – CHOIX DE FLEURS POUR EMPLACEMENTS MUNICIPAUX

16-10-2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité envisage en 2024 d'assurer l'entretien des embellissements floraux des différents lieux publics sur son territoire, notamment de ses pancartes de bienvenue, de ses édifices municipaux, de ses parcs, de ses haltes touristiques et des croix de chemin;
CONSIDÉRANT QUE les dépenses attribuables à la plantation, à l'arrosage et à l'entretien des aménagements sont de l'ordre de 4000$/an;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE les dépenses de quincaillerie à 650,00$;
CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil souhaitent aménager nos sites actuels;
IL EST PROPOSÉ PAR : Yan Bolduc
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité alloue un budget total de 7 650,00 $ en 2024, ce qui nous laisse un montant de 3000$ pour l'aménagement floral de nos différents sites. On convient également que 20% de ce budget sera alloué à l'achat de plantes vivaces.

FÊTES DES BÉNÉVOLES ET NOUVEAUX-ARRIVANTS

Suite à la réception des soumissions pour le repas, nous convenons d'accepter l'offre la moins dispendieuse qui est Marché JR. L'option de la boîte à lunch est choisie au coût de 12,39$ pour les sandwichs et 11,39$ pour le wrap au poulet. On demande d'y ajouter une soupe.

COMMUNIQUÉ DANS LES JOURNAUX

Il est convenu de ne faire aucun communiqué ce mois-ci.

VARIA – ACCÈS À LA RIVIÈRE EN CAS DE SAUVETAGE

On demande au Conseiller Simon Pelchat de discuter avec le Directeur incendie s'il y a lieu d'aménager un accès à la rivière en cas de sauvetage.

VARIA – AIRE DE DÉTENTE

On propose d'installer de la signalisation supplémentaire à l'aire de détente afin que le lieu soit tenu propre et de ne pas permettre aux d'y faire du camping.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

17-10-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu unanimement que l'assemblée soit levée à 20 :22 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, CE 06ième JOUR DE NOVEMBRE 2023.

Donald Gilbert, Maire

Josée Poulin, Dir. générale & Sec.-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103